

Patrimoines révélés

50 ans
d'Inventaire
photographique
en Anjou



PATRIMOINES
L'INVENTAIRE EN RÉGION



50 ans
1968-2018 | Inventaire
du patrimoine
en Anjou

collegiale-saint-martin.fr

 [maine_et_loire](#) |  [collegialesaintmartin](#)



Collégiale
Saint-Martin

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou



**Saint-Martin-du-Bois. Le Coudray.
Cheminée de la grande salle.**

C. Derouet, 1968.



Béhuard. Pont des Lombardières.

A. Maugin, 2018.

Exposition proposée et organisée par la Direction de la culture et du patrimoine

Commissariat

Thierry Pelloquet, Armelle Maugin, Ronan Durandière
avec la collaboration de Domitille Séchet,
Conservation départementale du patrimoine.

Scénographie

Sébastien Bazille

Design graphique

Manuela Tertrin

Régie technique

Alain Almansa

Tirages photographiques et impressions

Miguel Raballand - l'Atelier Inkolor, Nantes
DocuWorld - Image Concept, Angers

Photographes

Bruno Rousseau, Armelle Maugin, Département
de Maine-et-Loire
Patrice Giraud, François Lasa, ministère de la Culture
puis Région Pays de la Loire
Yves Guillotin, Région Pays de la Loire
Denis Pillet, Bernard Renoux, Christophe Yvernogeu,
Association pour le développement de l'Inventaire général
Christophe Meloy, commande pour le ministère de la Culture

Remerciements

François Corbineau, Régine Faugeras, Joël Guillozeau,
Florian Stalder, Région Pays de la Loire, Service du Patrimoine.

Retrouvez toute la documentation produite par l'Inventaire sur :
www.culture.gouv.fr / www.patrimoinepaysdelaloire.fr
www.maine-et-loire.fr

Photo en couverture : La Fosse-de-Tigné. Prieuré Saint-Hilaire. Cuve baptismale.

B. Rousseau, 1985.

50 ans d'Inventaire du patrimoine en Anjou

Le patrimoine n'existe comme bien commun que par le regard consensuel de la collectivité qui le désigne ainsi. En créant en 1964 l'*Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, André Malraux inaugure une formidable « aventure de l'esprit » doublée d'une vaste commande photographique destinée à conserver, par l'image, l'ensemble du patrimoine recensé « de la petite cuillère à la cathédrale » selon la formule restée célèbre.

La richesse patrimoniale de l'Anjou entraîne le Maine-et-Loire à s'engager dans cette mission dès l'été 1968. Le Département tout d'abord, puis les villes d'Angers et de Saumur, vont dès lors, aux côtés de l'État puis de la Région des Pays de la Loire vers laquelle la compétence d'*Inventaire du patrimoine culturel* est transférée en 2004, conduire de nombreuses opérations d'études auxquelles sont associées des campagnes de prises de vues systématiques.

Un fonds photographique d'environ 130 000 clichés s'est ainsi constitué, dressant un véritable portrait de notre département à travers ses richesses artistiques.

Afin de célébrer ce demi-siècle d'Inventaire en Anjou, une part infime de cet ensemble exceptionnel vous est aujourd'hui proposée au cœur de l'un de nos monuments les plus prestigieux.

Je me réjouis de cette initiative qui dévoile au plus grand nombre certains marqueurs forts de notre identité. Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui y ont contribué et notamment tous les photographes du patrimoine, de l'État, de la Région et bien sûr du Département. Par leur compétence et leur regard singulier, ils nous offrent ici les reflets fidèles et rigoureux de la diversité de notre patrimoine, une forme de musée de territoire où tout un chacun peut trouver son trésor.

Christian Gillet

Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
COMMISSION RÉGIONALE D'INVENTAIRE DES
PAYS DE LA LOIRE

RENAULT

93
DB

Une aventure de l'esprit en images

Au moment où André Malraux lance, aux côtés de l'historien d'art André Chastel, cette « aventure de l'esprit » qu'est *l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*, le pays connaît une profonde mutation de son territoire et de ses paysages.

Les destructions liées à la Seconde Guerre mondiale, les transformations induites par l'exode rural, l'essor général des villes ou la modernité des Trente Glorieuses, mais aussi le manque de connaissances sur le patrimoine des territoires, sont autant de raisons de prendre la mesure de l'héritage artistique de la nation.

Prenant en compte l'édifice remarquable comme le plus modeste objet, le singulier et le multiple, l'exceptionnel comme le représentatif, l'Inventaire se donne comme objectif de recenser, d'étudier et de faire connaître la pluralité des formes d'art présentes à l'échelle locale.

Afin de documenter et de garder en mémoire cette diversité patrimoniale, la photographie professionnelle constitue dès le départ un outil et un *medium* indispensables. Par la rigueur du cadrage, la lisibilité de l'image, l'objectivité de la prise de vue, chaque photographie dresse un constat du réel et offre un support privilégié à la description, l'étude et l'analyse.

Avec leurs qualités esthétiques indéniables, la diffusion de ces images participe à une forme d'éducation du regard et contribue pleinement au projet originel de « révéler » des éléments non encore reconnus. Plus qu'une découverte donc, une forme « d'invention » du patrimoine.

Le Mans. Quartier des Tanneries.
Prise de vue et campagne de relevés en 1973.
F. Lasa, 1973.



Arpenter le territoire

Le paysage est le fruit d'une histoire et de dynamiques humaines qui contribuent à sa formation et à son évolution. Les peuplements successifs, les activités politiques, religieuses et économiques génèrent villes et villages, châteaux et églises, fermes et industries, ainsi que l'aménagement de réseaux de circulations qui maillent les campagnes et structurent les zones urbaines. L'approche singulière de l'Inventaire consiste à étudier le patrimoine au sein du territoire qu'il contribue à modeler, en mettant en évidence le faisceau de relations liant les œuvres à leur environnement.

Montreuil-Bellay.
Le château et la collégiale.
B. Rousseau, 1989.



Vihiers.
B. Rousseau, 1987



◀ **Châtellais. Paysage rural.**
B. Rousseau, 2009.

Saint-Mathurin-sur-Loire.
La levée sur la Loire.
B. Rousseau, 2013.





(De gauche à droite
et de haut en bas)



Broc.
Château de La Lizardière.
B. Rousseau, 1990.

Louerre.
Manoir du Bois-Noblet.
B. Rousseau, 1989.

Montliers.
Manoir de la Perrochère.
B. Rousseau, 1990.

Mouliherne.
Château de la Touche.
B. Rousseau, 1989.



Souzay-Champigny. Paysage viticole.
B. Rousseau, 2016.



Saint-Georges-sur-Layon. Château des Mines.
B. Rousseau, 2016.



Morannes. Le Moulin Pendu.
B. Rousseau, 2006.



Bocé. Forêt de Chandelais.
F. Lasa, 1987



Renouveler le regard

Avec la prise en compte de l'architecture rurale, des témoignages de l'industrie, de l'histoire urbaine puis du patrimoine le plus récent, l'Inventaire a contribué à l'élargissement de la notion de patrimoine proposant un nouveau regard sur notre héritage culturel. La mise en valeur conjointe d'œuvres individuelles et d'ensembles, de l'exceptionnel comme du représentatif, a ainsi fait émerger dans le monde de l'art des catégories d'objets a priori insignifiants, remettant par là même en question les valeurs sur lesquelles les connaissances et les critères de sélection étaient fondés.



Cholet. Usine Turpault. Machine à tisser.

B. Rousseau, 1997.



Ensemble de clichés réalisés par
des recenseurs bénévoles
et contractuels entre 1968 et 1978.

◀ **Angers. Rue de Brissac. Maison (Y. Moignet, architecte).**

A. Maugin, 2018.



Angers. Carrefour Rameau. Immeubles.

P. Giraud, 1992.

Les Rairies. Hangar de séchage des terres cuites. ►

B. Rousseau, 1992.



Angers. Hôtel de ville (P. Mornet, architecte).
D. Pillet, 1981.



Trélazé. Ardoisières des Grands-Carreaux.
C. Meloy, 1988.







Saumur. Vue nocturne.
P. Giraud, 1993.



Décrire et documenter

La description de l'objet patrimonial est au cœur de la méthodologie de l'Inventaire. C'est en effet par sa forme, sa composition, son matériau ou sa mise en œuvre qu'apparaissent le sens d'une œuvre, son usage, sa fonction ou sa date. Parce qu'elle délivre immédiatement un grand nombre d'informations, la photographie a été choisie comme support majeur de la description. Elle est toujours adaptée à l'intérêt du sujet et organisée du général au particulier. Son champ d'utilisation peut être très large, allant de la vue aérienne à la macrophotographie, de la photographie documentaire à la photographie d'art.

◀ Angers. Tenture de l'Apocalypse.
Troisième pièce, tableau 42. Envers.
P. Giraud et F. Lasa, 1982.

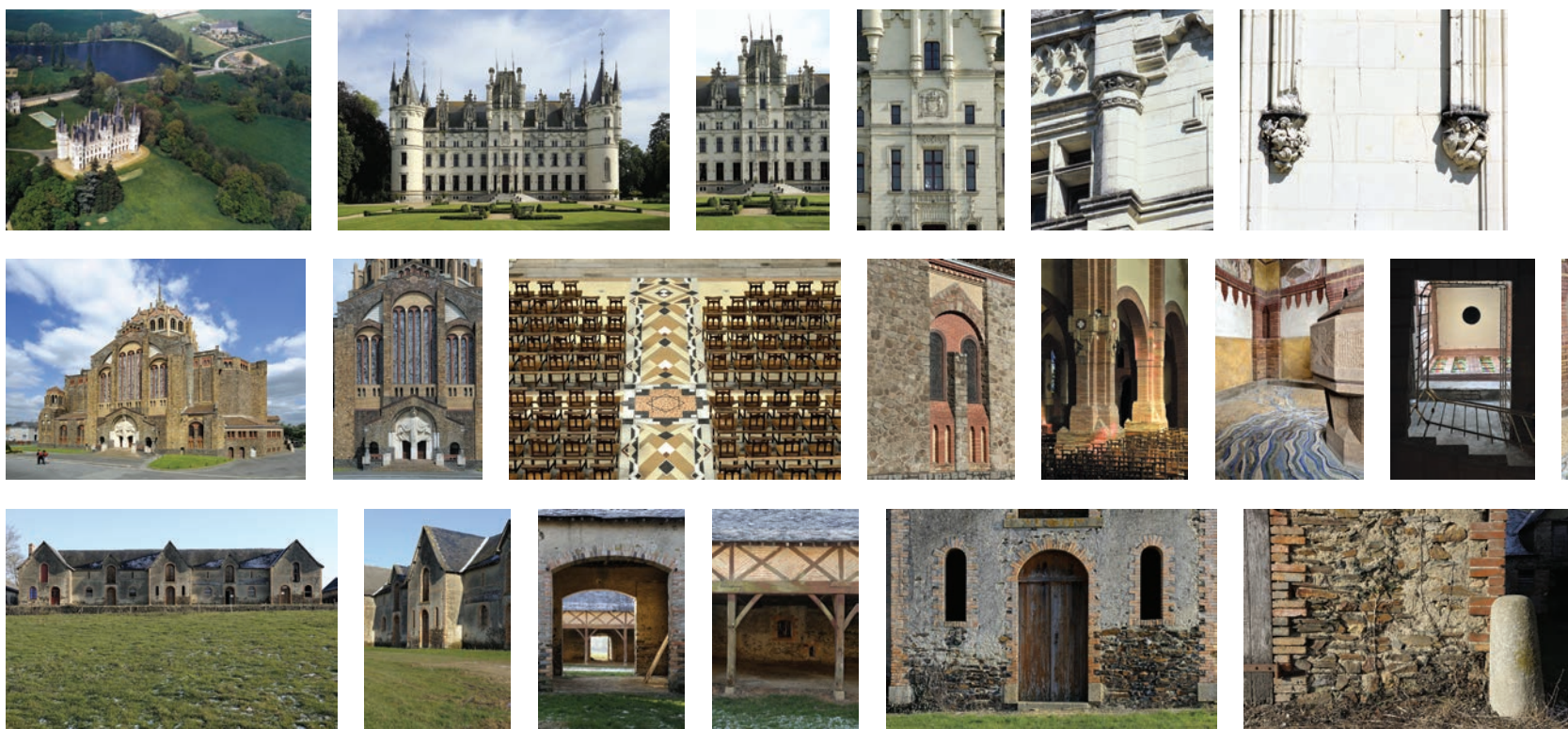


Angers. Tenture de l'Apocalypse.
Sixième pièce, tableau 83. Endroit et envers.
P. Giraud et F. Lasa, 1982, 1985.



Candé. Église Saint-Denis. Calice.
P. Giraud et B. Rousseau, 1993.





Challain-La-Potherie. Château.

P. Giraud, 1976 ; B. Rousseau, 2002, 2009.

Cholet. Église du Sacré-Coeur.

B. Rousseau, 2013, 2017.

Chenillé-Changé. Domaine des Rues.

B. Rousseau, 2009.



**Brézé. Château.
Pigeonnier.**
B. Rousseau, 2012.

**Saumur. Cave.
Quai du Marronnier.**
P. Giraud, 1998.



Étudier et analyser

La connaissance exhaustive du patrimoine est l'objectif premier de l'Inventaire. Les informations et les images réunies contribuent à l'analyse historique des œuvres afin d'en connaître la date et l'attribution d'origine. La prise en compte d'une pluralité d'éléments répétitifs (maisons, fermes, croix de chemin, etc.) ou de séries d'objets, traduit des phénomènes généraux représentatifs d'une époque, d'un mouvement artistique ou de l'identité d'un territoire. La photographie permet alors de comparer les œuvres, d'établir leur classement raisonné ou d'étudier leur évolution formelle.



**Saint-Clément-de-la-Place.
Manoir. Le Petit-Bitoir.**

B. Rousseau, 2005.

Saumur. Maison de l'Oratoire.

P. Giraud, 2000.

**Le Louroux-Béconnais.
Ferme Sainte-Anne.**

B. Rousseau, 2009.



**Angers. Pensionnat Saint-Joseph.
Verrière de la chapelle
signée et datée Bordereau, 1953.**

Y. Guillotin, 2010.



◀ **Cholet. Usine de la Godinière.
Calandre à rouleaux de marque
Henri Vandamme, Roubaix.**

B. Rousseau, 1998.



La Salle-de-Vihiers. Église Saint-Martin.

B. Rousseau, 1985.

Challain-la-Potherie. Église Notre-Dame.

B. Rousseau, 2000.



Chazé-Henry. Église Saint-Jean-Baptiste.

B. Rousseau, 1999.



Le Puy Notre-Dame. Collégiale Notre-Dame.

B. Rousseau, 2009.



Baugé. Hôtel Mabile-Duchêne.

F. Lasa, 1984.

Patrimoines révélés

50 ans d'Inventaire photographique en Anjou

L'AGENDA DE L'EXPO

Visites commentées du week-end

Chaque samedi et dimanche à 17 h > Découverte de l'exposition avec un médiateur du patrimoine. Sur réservation en semaine et pour les groupes.

Dimanches 1^{er} juillet, 5 août et 2 septembre à 17 h > Visites assurées par la Conservation du patrimoine. L'occasion d'échanger avec les professionnels de l'Inventaire.

Ateliers vacances / 3-6 ans

En juillet > Les mardis 17, 24 et 31 de 15 h à 17 h.

En août > Les mardis 7, 21 et 28 de 15 h à 17 h.

Tarifs > 4 euros / Carte Ateliers > 12 euros pour 5 ateliers.

Sur inscription > 02 41 81 16 00 ou info_collegiale@maine-et-loire.fr

Stages photographie / 11-14 ans // NOUVEAU

Accompagnés par la photographe de la Conservation départementale du patrimoine et les médiateurs de la collégiale, découverte de la photographie, des prémices à nos jours.

Du 17 au 19 juillet de 14 h 30 à 17 h.

Du 21 au 23 août de 14 h 30 à 17 h.

Tarifs > 12 euros / stage de 3 jours.

Inscriptions obligatoires sur les 3 jours > 02 41 81 16 00 ou info_collegiale@maine-et-loire.fr

Journée Famille

Dimanche 26 août de 13 h à 19 h. Rendez-vous annuel dédié aux familles, animations autour de l'exposition / **GRATUIT.**

Journées européennes du Patrimoine

Samedi 15 et dimanche 16 septembre de 13 h à 19 h. Visites flash de l'expo / **GRATUIT.**

EXPOSITION

du 29 juin au 16 septembre 2018

Tous les jours sauf le lundi de 13 h à 19 h.

Collégiale Saint-Martin
23 rue Saint-Martin - Angers

02 41 81 16 00 / info-collegiale@maine-et-loire.fr
www.collegiale-saint-martin.fr

